



Monsieur Fernand Etgen  
Président de la Chambre des  
Députés  
Luxembourg, le 12 mars 2019



Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 86 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question à Monsieur le Ministre de la Justice concernant l'entrée en vigueur de la loi du 13 janvier 2019 instituant un Registre des bénéficiaires effectifs.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Laurent Mosar  
Député